



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 27618

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les ravages causés par la drogue parmi la jeunesse. Il est regrettable que le Gouvernement n'ait pas une position claire sur la politique de lutte contre ce fléau. Récemment, tandis qu'il se prononçait pour la poursuite de la pénalisation, on pouvait entendre des déclarations du secrétaire d'Etat à la santé favorables à la libéralisation de la drogue. En Europe, les Pays-Bas, qui pratiquent une politique permissive, sont une véritable plaque tournante du trafic de drogues. Il suffit d'un voyage pour constater que des herbes comme le cannabis et des doses d'ecstasy sont exposées dans les vitrines, en vente libre. Il lui demande s'il compte clarifier sa position vis-à-vis de la politique de lutte contre la drogue et s'il entend entreprendre des démarches auprès du gouvernement néerlandais pour qu'il respecte ses obligations internationales en matière de lutte contre la drogue et la criminalité qui en découle.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27618

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1797